

Secteur Bridge-Bonaventure

Une occasion de créer un quartier favorable pour le ski de fond urbain



Opinion de

Pierre Marcoux,

Citoyen,

transmise à

l'Office de consultation publique de Montréal

26 septembre 2019

Montréal, 26 septembre 2019

Mme Nicole Brodeur
Présidence de la commission
Office de consultation publique de Montréal

Objet : Consultation publique sur le secteur Bridge-Bonaventure

Madame,

Nous croyons que le réseau de ski de fond du Grand-Sud-Ouest doit être prolongé pour relier le Vieux Port et l'île Sainte-Hélène aux pistes existantes du sud-ouest de l'île.

Vous trouverez ci-joint un diaporama décrivant des infrastructures possibles pour le ski de fond urbain dans le secteur Bridge-Bonaventure.

Dans le document, nous avons identifié des propriétés que la Ville de Montréal devrait acquérir pour créer des parcs. Ces espaces verts permettront aux citoyens de faire des activités de plein air selon les saisons.

Ville nordique

Montréal est une ville nordique. L'aménagement des espaces verts doit donc être prévu pour son utilisation durant l'hiver. Nous croyons que le choix des infrastructures du secteur Bridge-Bonaventure doit être conçu en considérant les usages sportifs durant l'hiver.

Plus particulièrement, nous croyons que la planification du secteur Bridge-Bonaventure est une opportunité de prévoir des aménagements pour faire la promotion du ski de fond comme mode de transport.

Faire les bons choix d'aménagements hivernaux

Nous considérons que les aménagements des espaces publics et des parcs doivent permettre la mise en place de pistes de ski de fond pour les citoyens lorsque la météo est favorable. Un choix adéquat du mobilier urbain doit être fait afin de permettre l'implantation de pistes de ski de fond.

Montréal, berceau du ski de l'Amérique du Nord

Le ski de fond a fait ses débuts à Montréal à la fin du XIXe siècle avant de s'étendre partout au Canada et dans le nord des États-Unis.

Le ski de fond est un sport qui s'adresse à tous les âges. Il nécessite peu d'investissements de la part de la municipalité et des skieurs.



Le bassin Peel, un pôle hivernal avec un grand potentiel

Au bassin Peel, nous proposons de mettre en place des infrastructures pour créer un pôle hivernal axé sur le ski de fond et le patin. Pour créer ce pôle hivernal, la Ville et les différentes parties prenantes doivent mettre en place des infrastructures. Il est opportun d'avoir des bâtiments d'accueil et une patinoire réfrigérée. Une sécurisation des quais et un programme de gestion de l'eau du canal est aussi requise.

Une meilleure cohabitation des différents usagers hivernaux

La planification et l'entretien des aménagements doit répondre aux besoins des différents usagers comme les marcheurs et les skieurs de fond.

Bien que souhaitée par plusieurs, la mise en place d'une piste cyclable déneigée sur les berges du canal Lachine doit être bien réfléchi parce que celle-ci sera en concurrence directe avec le ski de fond dans les endroits où le parc linéaire du canal Lachine n'a pas une largeur suffisante.

« La rareté des espaces linéaires et enneigés en continu rend d'autant plus précieuses les occasions de pratiquer le ski de fond en ville. Le réseau de vélo d'hiver doit donc être complémentaire et parallèle au réseau de ski de fond afin de proposer une variété d'activités pour faire bouger dehors et rejoindre une plus grande variété de publics cibles. » Ville d'hiver p.27, de Vivre en ville (2018)

L'engouement du vélo d'hiver ne doit pas se faire au dépend de la marche et du ski de fond.

L'éventuel déneigement des infrastructures cyclables sur les terrains de Parcs Canada ne doit pas être fait au dépend des pistes de ski de fond. Le déneigement d'une piste cyclable, par l'épandage de sel et le drainage de l'eau, impacte directement la viabilité du maintien de l'enneigement d'une piste de ski de fond placée à proximité.

Nous proposons que sur l'ensemble du parc linéaire de Parcs Canada, la Ville de Montréal prévoit un aménagement hivernal cyclable sur les rues adjacentes. Une rue est munie d'infrastructures adéquates pour le vélo d'hiver. Elle est munie d'un réseau de drainage qui permet épandre des sels de déglçage sans endommager le gazon du parc linéaire et l'équipement de déneigement de la Ville est performant.

Recommandations

Nos recommandations sont les suivantes pour permettre la mise en place de pistes de ski de fond dans le secteur Bridge-Bonaventure :

R1 – Procéder à l'achat de terrains pour la création de parcs afin de permettre la création de nouvelles pistes de ski de fond.

R2 – Prévoir un mobilier urbain compatible avec la mise en place d'un lien de ski de fond.

R3 – Les passerelles suggérées dans les documents de l'OCPM près de la polyvalente Mgr Richard et au-dessus des voies ferrées situé près du parc Marguerite Bourgeois devraient être praticables en ski de fond lorsque les conditions sont propices. Pour la passerelle située près de la polyvalente, elle devra être d'une capacité structurale suffisante pour les véhicules d'entretien des pistes de ski de fond.

R4 – Au bassin Peel, procéder à la mise en place d'un pôle sportif hivernal avec les infrastructures adéquates (pavillons d'accueil avec toilettes, boutique de location d'équipements, vestiaires, entrepôts pour clubs et une salle de fartage pour les skieurs).

R5 – Mettre en place des conditions adéquates pour la création d'un parc de ski de fond urbain et d'une école de ski de fond.

R6 – Avoir un équipement de damage adéquat pour entretenir les pistes de ski de fond lors de conditions météorologiques variables.

R7 – La Ville de Montréal doit prévoir un aménagement hivernal cyclable sur les rues adjacentes au canal Lachine pour ne pas impacter les pistes de ski de fond futures.

R8 - Mettre en place un comité composé de skieurs provenant du milieu du ski de fond afin de commenter les infrastructures proposées pour le secteur Bridge-Bonaventure.

Conclusions

Nous considérons que la pratique du ski de fond à Montréal fait partie du patrimoine de la Ville de Montréal.

Nous souhaitons que la Ville de Montréal et les diverses parties prenantes complètent le réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest jusqu'au Vieux Port et à l'Île Sainte-Hélène via la Cité du Havre et l'avenue Pierre-Dupuy.

L'aménagement du secteur Bridge-Bonaventure est l'occasion de mettre en place un quartier qui valorise le transport actif durant toutes les saisons.

L'importance de concevoir le secteur en considérant le ski de fond est, selon nous, primordiale pour affirmer que Montréal est une ville nordique.

Cordialement

Pierre Marcoux
Citoyen



Photo par Le skieur urbain - Pont Monk